

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

DELIBERATION N°2023.00207

CLUB GIER ENTREPRISES - SUBVENTION 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 57

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ,
M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230511-D2023002070

Date de mise en ligne : 24 mai 2023

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET,
M. Frédéric DURAND, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Patrick MICHAUD, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

CLUB GIER ENTREPRISES - SUBVENTION 2023

Saint-Etienne Métropole exerce sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à répondre à leurs besoins. Aussi, Saint-Etienne Métropole a mis en place une animation territoriale de proximité. Dans le cadre de cette animation, les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

Créé en 1991, à l'initiative de dirigeants implantés dans le Pays du Gier, le Club Gier Entreprises compte environ 160 adhérents. Son périmètre d'action s'est élargi à l'Est Stéphanois, Saint-Etienne mais aussi l'Ouest Lyonnais.

Le Club Gier Entreprises constitue un groupement multi-sectoriel avec une majorité d'industriels (80% des emplois des adhérents), en particulier de la métallurgie et du travail des métaux, devant le secteur des services (15% des emplois des adhérents) et du BTP (5 % des emplois des adhérents). Il représente plus de 6 000 emplois. Plus de trois quarts des adhérents (77 %) sont des entreprises de moins de 50 salariés.

L'équipe de permanents de l'Association compte 2 personnes. Le Club Gier Entreprises est présidé par Yannick MARCON (Directeur général chez PICHON MECANIQUE). La structure s'est fixée les objectifs généraux suivants :

- favoriser les échanges interentreprises afin de créer une dynamique de réseau ;
- identifier et répondre aux besoins des entreprises en accompagnant la PME dans son développement commercial, stratégique, dans sa recherche de compétences ;
- promouvoir les savoir-faire en proposant une offre globale aux donneurs d'ordre ;
- participer à la valorisation du tissu économique local en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

En 2022, pour participer à la dynamique territoire d'industrie, le CLUB GIER ENTREPRISES a mis en œuvre plusieurs actions dont Meca RH dans le but de former aux métiers de l'usinage de 10 demandeurs d'emploi dans 10 entreprises adhérentes, et la création d'une Commission RH et Formation au sein du club.

Le Club a également remporté l'appel à projet lancé par la Fondation ILYSE sur la reconversion professionnelle avec son projet Déclic Industrie qui vise à dynamiser l'action Méca RH.

Dans le cadre des salons professionnels organisés pour les adhérents, le Club met en avant le territoire stéphanois au niveau de l'espace collectif (clip du territoire, plaquettes) et plus particulièrement sur Global Industrie à Paris où 10 entreprises étaient présentes sur le stand collectif. Le club promeut les atouts du territoire et notamment les savoir-faire industriels dans le cadre d'une émission régulière sur TL7.

Le club a aussi mobilisé ses adhérents lors de la conférence économique organisée par Saint-Etienne Métropole. Les adhérents ont été sensibilisés à la transition énergétique lors d'une soirée réunissant 28 entreprises et à l'occasion d'une visite de l'entreprise Setforge. Un temps fort a été organisé en inter-réseaux à l'occasion de la Biennale du Design : la soirée All Star #1 réunissant plus de 130 participants.

Pour l'emploi, le Club Gier a accueilli une réunion d'une action de la Stratégie Territoriale Emploi Formation dans la vallée du Gier : Nouveau Départ Pro.

Enfin, 2022 a été l'occasion de fêter les 30 ans du club lors d'un événement majeur à l'Aréna de Saint-Chamond en présence de Tony Parker et de plus de 750 participants.

Le CLUB GIER ENTREPRISES a présenté un plan d'actions 2023 en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Etienne Métropole notamment dans le cadre :

- du rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, de la formation ;
- de la promotion du développement durable et du rôle sociétal des entreprises ;
- du développement des services aux entreprises et de l'attractivité du territoire.

En 2023, le Club Gier Entreprises entend réaliser les actions et démarches suivantes :

- **Toiles industrielles** : le Club souhaite participer à l'enrichissement des toiles industrielles sur le manufacturing et la santé en mobilisant leurs adhérents ;
- **L'emploi** : dans l'objectif de favoriser l'emploi sur notre territoire, le Club propose de favoriser le lien entre demandeurs d'emploi et entreprises avec la mise en place d'un ZI Tour dans le cadre du projet Déclic Industrie, de transmettre dans le réseau des offres d'emploi identifiées, d'accompagner la démarche de formation des demandeurs d'emploi aux métiers de la mécanique avec Meca RH, d'accompagner la démarche Stratégie Territoire Emploi Formation dans l'organisation de visites d'entreprises et en communiquant sur l'événement Talents & Métiers, de faciliter l'emploi des jeunes à travers la valorisation du dispositif 100 chances/100 emplois ;
- **Le développement durable / rôle sociétale de l'entreprise** : le club propose de sensibiliser les adhérents grâce à des ateliers et de diffuser des informations des partenaires sur les énergies renouvelables, la mobilité (fond air véhicules) pour permettre aux entreprises de s'engager dans le plan climat en effectuant la promotion de l'offre de services d'Alec42, de mobiliser des entreprises pour valoriser le challenge mobilité, de sensibiliser à la biodiversité, et de communiquer sur le Salon Ecomobilité.
- **Offre d'accueil des entreprises** : le club informera la Métropole sur la vacance de locaux / de fonciers privés et communiquera auprès des adhérents sur la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole dans le cadre d'un projet de relocalisation ;
- **Le déploiement des actions concourant au développement d'action de L'Economie, Sociale et Solidaire (ESS)** : le club souhaite valoriser l'ESS comme mode d'entreprendre ;
- **La participation à l'attractivité du territoire** : le club propose de promouvoir le territoire dans le cadre de salons professionnels, de visites de sites emblématiques du territoire, de mobiliser les adhérents à la conférence économique de Saint-Etienne Métropole et sur des actions pilotées par l'Aéroport de Saint-Étienne Loire dans le cadre de son développement.

Vont également s'ajouter pour 2023, d'autres manifestations et services à destination des adhérents du club. Il s'agira de réunions thématiques sur des sujets variés (exemple : les nouvelles conditions de travail, l'hydrogène), d'ateliers et groupes de développement ainsi que de formations inter-entreprises. Le CLUB GIER ENTREPRISES organisera également des événements pour favoriser les échanges et la connaissance des adhérents (visites, moments de convivialité) ainsi qu'un temps fort au second semestre (format à valider).

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et à la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le composent. Afin de démultiplier cet objectif, le Club Gier Entreprises cherchera autant que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

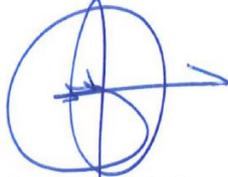
Au regard du plan d'actions décrit ci-dessus, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 26 220 € en faveur du Club Gier Entreprises.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention à Club Gier Entreprises d'un montant global de 26 220 € pour l'année 2023,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2023,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal au compte SERV/chap 65/SUECO.**

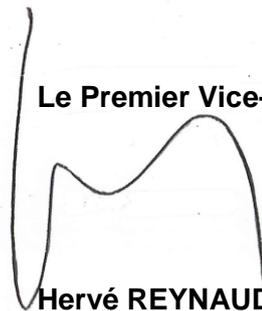
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD